

AUGMENTER LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DES EXPLOITATIONS ADHÉRENTES DE LA COOPÉRATIVE DES AGRICULTEURS DU CENTRE (COOPAC)

Le projet porté par la coopérative des agriculteurs du Centre de Mayotte (COOPAC) vise à inscrire l'activité de ses adhérents dans une démarche agro-écologique plus respectueuse de l'environnement mais également à améliorer leurs revenus et leurs conditions de travail.

DESCRIPTION DU PROJET

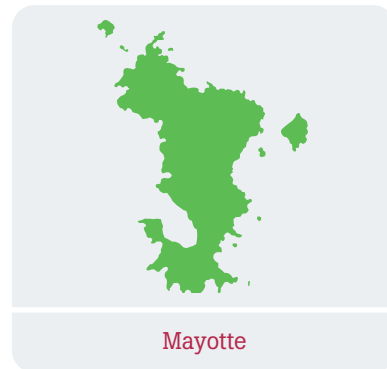


La COOPAC est la seule coopérative de commercialisation de Mayotte agréée auprès du Haut Conseil de la coopération agricole (HCCA). Son activité principale est la commercialisation des produits agricoles de ses associés coopérateurs. Elle dispose d'un camion et d'un atelier de transformation équipé.

La COOPAC compte une quinzaine d'adhérents dont un groupement. La grande majorité des agriculteurs adhérents ont de petites exploitations (entre 1 et 5 ha maximum). Leur activité génère de faibles revenus et les conditions biophysiques de leur production restent défavorables (accès à l'eau, sécheresse, développement accru des bio agresseurs, sols pauvres et fragiles). Les systèmes de culture pratiqués se différencient du mode traditionnel de production, « le jardin mahorais », association de cultures vivrières et fruitières, par un recours plus important aux produits phytosanitaires.

Partant de ce constat, la COOPAC a élaboré un projet sur 10 ans et qui porte sur la réalisation de 3 objectifs principaux et une déclinaison d'actions à mettre en œuvre. Le premier est d'améliorer les performances économiques des exploitations par la mise en place d'un conseil technique aux agriculteurs afin d'augmenter les capacités de production ; l'adaptation de l'activité de production à la demande locale ; la synchronisation des productions des membres via l'utilisation de plannings de production ; la création d'un service de collecte afin d'augmenter la rémunération des

.../...



Mayotte

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
15

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Coopérative des agriculteurs du Centre (COOPAC)

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Polyculture – Maraîchage

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Circuits de proximité et système alimentaire de territoire

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- Diversification des activités agricoles ou non-agricoles
- Commercialisation et création de filières et signes de qualité
- Conditions de travail
- Mutualisation des outils de production
- Systèmes autonomes et économes en intrants

STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Chambre d'agriculture de Mayotte
- GVA de Tsingoni

PARTENAIRES ENGAGÉS

- Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
- Chambre d'agriculture de Mayotte
- GVA d'Acoua
- Lycée agricole de Mayotte

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
16 mai 2016

DURÉE DU PROJET
10 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Mayotte Centre

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DESIGNÉ PAR LE GIEE POUR LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture de Mayotte

DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

agriculteurs ; la mise en place d'un service de conseil et d'appui à l'investissement ; la
agriculteurs ; l'identification et la promotion des produits afin d'augmenter les ventes
et enfin, la création d'un service de ventes au détail itinérant.

Le second objectif vise l'amélioration des performances environnementales des
exploitations par l'augmentation des pratiques agro-écologiques et la diminution de
l'utilisation des produits phytosanitaires. Les actions mises en œuvre sont :

- l'engagement des agriculteurs dans le réseau Dephy Ferme (réduction de l'utilisation
des produits phytosanitaires) et dans certaines actions du Réseau d'innovation et de
transfert agricole (RITA) afin d'utiliser des méthodes de lutte agro-écologiques ;
- les contrôles des pratiques agricoles lors des visites d'exploitations ;
- le développement de la gamme de produits transformés (lutte contre le gaspillage
alimentaire).

Enfin, le projet permettra l'amélioration des performances sociales des exploitations
en augmentant la main d'œuvre salariée dans les exploitations adhérentes. Dans le
contexte social très spécifique de Mayotte où de nombreux ouvriers agricoles sont
employés dans des conditions très précaires et informelles, l'intérêt et l'exemplarité
des actions mises en œuvre sont importants. Il s'agit de constituer un pôle de
compétences agricoles qui permettra aux agriculteurs et à leurs salariés d'améliorer
leurs conditions de livraison à la coopérative mais également d'augmenter l'offre
d'emplois en milieu rural grâce au développement de la COOPAC ainsi que par un
recours à la main d'œuvre salarié dans les exploitations.

L'ensemble des agriculteurs de la COOPAC sont mobilisés et la contribution aux actions
menées dans le cadre du RITA et la participation de certains partenaires, notamment
la Chambre d'agriculture de Mayotte, permettra une plus large diffusion des résultats
obtenus.